



الدَّيْوَانُ الْأَمِيرِي

Amiri Diwan

دولة قطر • State of Qatar

**(Traduction non officielle)**

**Discours de**

**Son Altesse**

**Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani**

**Émir de l'État du Qatar**

**À**

**Débat général de la 79ème session**

**De**

**L'Assemblée générale des Nations Unies**

**Siège des Nations Unies - New York**

**24 septembre 2024**

**Au nom d'Allah, le Très Clément, le Très Miséricordieux**

=====  
**Votre Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,  
Votre Excellence, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,  
Honorable Audience,**  
Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.

De prime abord, je voudrais féliciter son Excellence, Monsieur Philémon Yang pour avoir accédé à la présidence de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions. Et j'exprime ma gratitude à son Excellence, Monsieur Dennis Francis pour ses efforts lors de la présidence de la session précédente. Nous apprécions le rôle important joué par son Excellence, Monsieur António Guterres, le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, dans le renforcement du rôle de l'organisation et la réalisation de ses nobles objectifs.

#### **Monsieur le Président**

L'agression flagrante à laquelle le peuple palestinien est aujourd'hui exposé, dans la bande de Gaza, est la plus barbare, la plus horrible et la plus violative des valeurs humaines et des conventions et normes internationales. Il ne s'agit pas d'une guerre selon le concept de guerre bien connu et qui prévaut dans les relations internationales, mais plutôt d'un crime de génocide avec des armes les plus modernes contre un peuple assiégé dans un camp de concentration sans pouvoir échapper aux bombes pilonnées et larguées par les avions.

Les décisions, les condamnations et les rapports ont été épuisés, et il ne reste plus que le crime flagrant, continu, prémédité, sans dissuasion, et dont les victimes sont des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Nous nous opposons à la violence et aux attaques contre des civils innocents, quelle qu'en soit la partie, mais un an après la guerre, et avec tout ce qui a été et est commis dans cette guerre, il n'est plus possible de parler du droit d'Israël à l'autodéfense dans ce contexte sans s'impliquer dans la justification du crime. Il n'est plus possible à quiconque responsable d'affirmer qu'il ne sait pas puisque les faits sont connus, que les rapports sur les bombardements d'écoles et d'hôpitaux et l'utilisation de la nourriture et des médicaments comme armes sont publiés par les organisations internationales, et que les intentions des dirigeants israéliens sont publiées et déclarées publiquement. Par conséquent, le fait de ne pas intervenir pour mettre fin à l'agression constitue un scandale majeur.

## Mesdames et Messieurs,

Chaque année, je monte sur cette tribune et commence mon discours en évoquant la question de la Palestine, l'absence de justice, les dangers de croire qu'elle peut être ignorée et les illusions d'une paix sans solution juste. Je l'ai fait chaque année à une époque où la question palestinienne était absente des discours des représentants des grandes puissances de notre monde. Certains sont tentés par la possibilité de marginaliser cette question, de mettre un terme à ses préoccupations ou de la faire disparaître sans la résoudre. Mais la question de la Palestine est difficile à marginaliser, car c'est la question des peuples autochtones sur leurs terres qui sont soumis à l'occupation des colons. Cette occupation a pris la forme d'un régime d'apartheid au XXI<sup>ème</sup> siècle. Cela peut-il être ignoré ? la question palestinienne ne disparaîtra que dans deux cas : la fin de l'occupation ou la disparition du peuple palestinien et il semble qu'il y ait en Israël ceux qui souhaitent éliminer ce peuple.

L'agression israélienne en cours depuis près d'un an n'est rien d'autre que le résultat de l'absence d'une volonté politique sincère, de l'échec délibéré de la communauté internationale à résoudre la question palestinienne de manière juste et de l'insistance des autorités israéliennes d'occupation à imposer le fait accompli aux Palestiniens et au Monde avec toutes sortes de forces . La guerre brutale en cours a déclenché un coup de grâce contre la légitimité internationale et a gravement porté atteinte à la crédibilité des concepts sur lesquels la communauté internationale a été fondée après la Seconde Guerre mondiale.

Comme si les conséquences désastreuses de cette approche, qui sont sous nos yeux, ne suffisaient pas à prouver qu'ignorer une solution juste conduit au désastre, nous découvrons avec incrédulité que certains tentent encore de rechercher des mesures innovantes pour gérer Gaza après la guerre, avec ou sans autorité, en partant uniquement du principe de sécurité (et ce qui est entendu, bien sûr, c'est la sécurité de l'occupant, et non celle de celui qui ploie sous le joug de la colonisation). C'est la même façon de penser qui a mené d'un désastre à un autre. C'est l'approche qui veut adapter la région entière à la tempérament d'Israël et qui cherche des moyens de contourner pour éviter de mettre fin à l'occupation et d'imposer par la force la domination d'un peuple sur un autre.

Est-il raisonnable que même après cette catastrophe, les grandes puissances, capables d'influencer le cours des événements, ne soient pas parvenues à la

nécessité d'arrêter la guerre et de s'engager immédiatement pour une solution juste plutôt que d'utiliser des formulations innovantes pour y échapper ?

La fin de l'occupation et l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination ne sont ni une faveur ni un don de la part de personne .

Il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas réussi à mettre en œuvre sa résolution de cessez-le-feu dans la bande de Gaza et se soit abstenu d'accorder à l'État de Palestine une adhésion à part entière aux Nations Unies malgré l'adoption par l'Assemblée générale en mai dernier d'une résolution soutenant la demande d'adhésion de la Palestine .

Que l'État de Palestine obtienne une adhésion à part entière aux Nations Unies ne lui acquiert ni sa souveraineté ni ne liquide l'occupation, mais envoie au moins un message au gouvernement d'extrême droite impliqué dans la contestation de la légitimité internationale que la force n'annule pas le droit .

Dire à quel point une telle mesure nuirait au processus de paix, c'est chercher à brouiller les pistes car il n'y a pas de partenaire israélien pour la paix sous le gouvernement actuel ni un processus de paix en cours, mais plutôt un génocide. À cet égard nous accordons une grande valeur à la position des pays qui ont reconnu l'État de Palestine aux frontières de 1967 .

La perpétuation du drame humanitaire du peuple palestinien frère depuis plus de sept décennies et demie est une honte pour la communauté internationale et ses institutions. Tout discours sur la sécurité, la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde entier n'a aucun sens s'il n'est pas accompagné de mesures concrètes aboutissant à un cessez-le-feu immédiat et à la cessation de l'occupation israélienne de toutes les terres arabes.

**Monsieur le Président,**  
**Honorable Audience,**

Vous avez bien conscience que nous sommes confrontés à un drame humanitaire à Gaza et dans les autres territoires palestiniens qui sont soumis à des attaques coordonnées entre l'armée d'occupation et les colons en vue de mettre en œuvre des plans visant à étendre les colonies, à annexer la Cisjordanie et à judaïser Al-Quds.

La communauté internationale endosse les conséquences de ce qui arrive au peuple palestinien frère, soumis à une guerre d'extermination qui a entraîné , jusqu'à présent, le deuil de plus de 41 000 martyrs - sans compter les ensevelis sous les décombres - dont 17 000 enfants, 11 000 femmes et 100 000 blessés, dont

des milliers de personnes handicapées, et des millions de sans-abris déplacés à maintes reprises en plus de la destruction complète des infrastructures, notamment des hôpitaux, des écoles et des bâtiments y compris des mosquées et des églises .

Un processus de destruction de toute une société a lieu lors du génocide de parties du peuple palestinien. C'est la société palestinienne de Gaza qui a conservé son essor et atteint un degré étonnant de développement sous un siège étouffant qui dure depuis plus de dix-sept ans .

**Monsieur le Président,**

L'État du Qatar a choisi d'entreprendre des efforts de médiation afin de mettre fin à l'agression contre Gaza et de libérer les prisonniers et les détenus. Il s'agit d'une médiation au cours d'une guerre acharnée et dans de circonstances complexes, où aucun parti n'hésite à assassiner les dirigeants politiques avec qui il négocie. C'est ainsi qu'a été assassiné Ismail Haniyeh, dont beaucoup font semblant d'oublier qu'il n'était pas seulement le leader politique du mouvement Hamas, mais aussi le Premier ministre palestinien élu. La médiation et l'action humanitaire constituent notre choix politique stratégique aux niveaux régional et international, et sont notre devoir humanitaire loin de toute politique. Et nous ne nous en vantons pas devant les autres.

Les efforts de médiation que nous avons déployés en partenariat avec la République arabe d'Égypte et les États-Unis d'Amérique ont abouti à un accord de trêve humanitaire en novembre dernier conduisant à un cessez-le-feu temporaire dans la bande de Gaza, à la libération de 240 prisonniers palestiniens et de 109 détenus à Gaza ainsi qu'à une augmentation du flux de secours .

Nous avons également fourni une aide humanitaire à la population civile de la bande de Gaza, contribué à l'évacuation des blessés et des malades et soutenu les initiatives humanitaires visant à faire parvenir les aides à travers toutes les voies disponibles. Nous avons également accru notre niveau de soutien à l'UNRWA Cette agence internationale, dont les services sont indispensables et qui a fait l'objet de calomnies pour des raisons politiques liées à la volonté du gouvernement israélien de liquider la question des réfugiés sans résoudre la question palestinienne. L'État du Qatar ne ménagera aucun effort pour fournir diverses formes de soutien humanitaire au peuple palestinien frère jusqu'à la fin de cette crise .

Malgré les graves difficultés, les tentatives d'obstruction et les calomnies dont nous sommes victimes, nous poursuivons nos efforts de médiation pour résoudre les conflits par des moyens pacifiques. Nous sommes conscients que tout conflit

n'est pas dépourvu de forces soucieuses de sa poursuite et sceptiques quant à toute médiation quelles que soient les intentions .

Nous continuerons à déployer des efforts avec nos partenaires jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu permanent soit atteint, que les prisonniers et les détenus soient libérés, que nous nous dirigeons vers une solution juste conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe et que le peuple palestinien obtienne tous ses droits légitimes, en premier lieu son État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux frontières de 1967.

La création d'un État palestinien indépendant dans le cadre d'une solution juste et durable est dans l'intérêt des deux peuples, israélien et palestinien. Nous n'atteindrons cet objectif qu'avec un partenaire sérieux, conscient de l'importance de renoncer à la discorde et de mettre fin à l'occupation et à toutes les formes d'agression, afin que nous puissions parvenir ensemble à la paix souhaitée au Moyen-Orient.

### **Monsieur le Président,**

En plus du crime majeur commis en piégeant des appareils de communication sans fil et en faisant exploser des milliers de personnes en un instant, sans tenir compte de leur identité ni du lieu où ils se trouvent, Israël mène actuellement une guerre contre le Liban, et personne ne sait à quel point elle pourrait se détériorer. C'est ce contre quoi nous avons mis en garde à plusieurs reprises au cas où on n'arrêterait pas la guerre brutale contre Gaza. Cette guerre dévastatrice et systématique doit cesser, et c'est le choix d'Israël, car ses dirigeants savent très bien qu'elle n'apportera pas ni la sécurité ni la paix au nord d'Israël ou au Liban, et que la clé de la sécurité est une paix juste ; et tout cela aussi , ils le savent . Arrêtez l'agression contre Gaza ! Arrêtez la guerre contre le Liban !

Au Yémen frère, nous espérons maintenir la trêve de 2022 d'où on progresse vers un cessez-le-feu global, résoudre la crise, garantir l'unité du Yémen et réaliser les aspirations de son peuple frère, grâce à des négociations entre les parties yéménites sur la base des résultats du dialogue national, de l'initiative du Golfe et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Concernant la crise en Syrie, la position de l'État du Qatar a été claire dès le début et est soucieuse de l'intérêt du peuple syrien frère. Et nous espérons que les parties et les pays liés à la crise seront convaincus de la nécessité du dialogue et de l'entente pour y mettre fin conformément à la Déclaration de Genève 1 et à la

résolution 2254 du Conseil de sécurité, d'une manière qui réponde aux aspirations du peuple syrien et préserve son unité, sa souveraineté et son indépendance.

Concernant la question soudanaise, nous appelons toutes les parties soudanaises à cesser les combats, et nous affirmons notre soutien à tous les efforts régionaux et internationaux visant à mettre fin à cette crise de manière à garantir l'unité des institutions étatiques ainsi que la souveraineté et la stabilité du Soudan.

En Libye, nous soutenons le volet politique et la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Nous exhortons toutes les parties à reprendre le dialogue et à surmonter les divergences afin de parachever la réconciliation nationale globale, de préserver les progrès et les acquis obtenus sur les volets sécuritaire, politique et économique et d'unifier les institutions de l'État.

Les pays arabes ne peuvent pas parvenir à la sécurité et à la stabilité sans des États établis capables de légiférer et d'appliquer la loi, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques nationales. Aucun État ne peut être établi et stabilisé en présence de forces armées qui n'y sont pas soumises. Ce sont des questions évidentes qui ne peuvent être discutées.

**Mesdames et messieurs ,**

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a causé de grandes souffrances humaines et a eu des répercussions sur l'Europe et le monde. Nous réitérons notre appel à toutes les parties à mettre en œuvre les dispositions de la Charte des Nations Unies et les règles du droit international, et à œuvrer pour trouver une solution pacifique, la seule possible.

Dans ce contexte, et forts de notre ferme conviction dans le principe du règlement pacifique des différends, nous avons apporté une contribution concrète au cours de l'année écoulée, puisque la médiation qatarienne a conduit à un échange de détenus entre les États-Unis et le Venezuela. Des dizaines d'enfants ukrainiens ont pu retrouver leurs familles après avoir été séparés par la guerre.

En conclusion, nous affirmons que l'État du Qatar n'épargnera aucun effort pour œuvrer avec ses partenaires internationaux et les Nations Unies pour consolider les piliers de la paix, de la sécurité, du développement durable, des droits de l'homme et de l'État de droit à tous les niveaux, et pour répondre aux défis mondiaux afin de parvenir à un avenir meilleur pour tous .

Merci.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous.